

#113

LE COURRIER DE CHAPONNAY

www.mairie-chaponnay.fr

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CHAPONNAY • DECEMBRE 2018



LE DOSSIER

Inauguration Ecole maternelle Marlène JOBERT

ARRÊT SUR IMAGES

Riverains vos obligations

CITOYENNETÉ

Votre Conseil Municipal des Jeunes





ÉDITO

L'année 2018 s'achève et c'est pour moi le moment de dresser un bilan. Après les tragiques inondations du mois de juin 2018, retrouvons-nous avant tout autour de valeurs essentielles telles que la solidarité, le respect et le partage.

Nous avons entrepris des travaux de voirie dans la commune pour votre confort et surtout votre sécurité. Nous poursuivons les efforts pour améliorer votre quotidien. C'est tous ensemble que nous avons surmonté les tragiques événements du mois de juin 2018.

Le samedi 8 décembre, nous avons inauguré la nouvelle école maternelle baptisée "école Marlène Jobert". Vous avez répondu nombreux à cette invitation et nous vous en remercions. Vous avez pu voir l'investissement réalisé pour que nos enfants s'épanouissent dans les meilleures conditions possibles.

L'année à venir sera très prometteuse pour nous tous. Au nom du Conseil municipal, j'aimerais à présent vous souhaiter, à tous, de très belles fêtes de fin d'année. Cette période est souvent chargée d'événements. Décembre est un mois féérique qui j'espère vous comblera de bonheur et de magie. Je souhaite d'excellentes fêtes à nos artisans, nos commerçants, nos employés qui contribuent chaque jour au développement économique de la commune. Merci pour votre dynamisme et votre implication. Je souhaite de merveilleuses fêtes à tous les retraités du village de Chaponnay, vous qui continuez à entreprendre de beaux projets ou bien qui avez choisi de séjourner paisiblement au sein de la commune. Je souhaite de très bonnes fêtes à tout notre tissu associatif qui chaque jour se développe grâce aux actions de tous nos bénévoles et de tous nos adhérents. Que 2019 vous comble de réussite.

Quant à moi, je vous retrouve dès le mois de janvier 2019. Ce sera l'occasion de commencer ensemble une année qui sera très riche une fois de plus de projets culturels mais aussi d'autres projets menés en parallèle, afin de répondre aux attentes de chacun. Je vous convie tous à nous rejoindre le samedi 5 Janvier 2019, pour la traditionnelle « Cérémonie des vœux » où j'aurai l'honneur, avec l'ensemble du Conseil Municipal, de vous accueillir nombreux.

**Votre Maire
Raymond Durand**

Travaux : les Platières

Raymond Durand s'est rendu sur le chantier des Platières pour constater l'avancement des travaux.

NE PAS RATER

Le Dossier du Courrier	
Inauguration Ecole Marlène Jobert	P.4
Rencontre Ecomusée	P.8
Arrêt sur images Travaux	P.10
Vie associative	P.12
Citoyenneté Le Conseil Municipal des Jeunes	P.15
Cadre de vie	P.20

Publication éditée par la Mairie de Chaponnay - 2, place de la Mairie 69970 Chaponnay - Directeur de publication : Raymond DURAND - Rédacteur en chef : Baptiste DEJABRY - Mise en page : Baptiste DEJABRY - Relecture : Commission communication - Impression en 2.200 exemplaires - Public Imprim - Crédits photos : Mairie de Chaponnay.



ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS



4 NOVEMBRE 2018

La traditionnelle matinée "moules" organisée par le CCAS de Chaponnay. Nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées. Tous les bénéfices seront reversés au CCAS de la commune.

11 NOVEMBRE 2018

Lors du centenaire de la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918, les élus chaponnaysards, le conseil municipal des jeunes, les anciens combattants, les sapeurs pompiers, et l'harmonie Vénusta ont déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts.



23 NOVEMBRE 2018

La cérémonie 2018 des récompenses pour les sportifs chaponnaysards, s'est déroulée le 23 novembre à l'Espace Jean Gabin. Monsieur le Maire, son conseil municipal ainsi que la commission des Sports ont remis des distinctions aux sportifs de l'année ! Au total, 71 sportifs ont été récompensés.



24 NOVEMBRE 2018

Les SWINGS ont donné une représentation féérique à l'Espace Jean Gabin pour leur spectacle de Music-Hall à la française. Les spectateurs ont été subjugués par la magie, les couleurs et l'enthousiasme de la troupe. Le célèbre magicien illusionniste Ben Rose a surpris tout le monde avec ses tours de magie. Il a fait rire le public avec son humour et son talent d'improvisation..



8 DECEMBRE 2018

Une journée riche en émotion au cours de laquelle nous avons accueilli le Père Noël avant qu'il parte distribuer les cadeaux à travers le monde. Nous remercions les commerçants de Chaponnay qui ont offert la dégustation de chocolat et vin chaud. Enfin, pour clore cette belle journée, un flamboyant feu d'artifice a illuminé le ciel de Chaponnay.





INAUGURATION : ECOLE MATERNELLE MARLÈNE JOBERT

Samedi 8 décembre a eu lieu l'inauguration de l'école maternelle Marlène Jobert. La plaque d'inauguration a été dévoilée en présence de Michael Chevrier, Sous-Préfet en charge du Rhône Sud, Jean-Luc Fugit, député de la circonscription du Rhône et Christophe Guilloteau, Président du Département du Rhône.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont eu le plaisir de vous inviter à l'inauguration de l'école maternelle. L'événement a rassemblé beaucoup de monde. Les municipalités voisines nous ont fait l'honneur de leur présence. Guy Charlot, inspecteur d'académie s'est également rendu à l'inauguration en compagnie de Yoann Adler (inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription de Saint Pierre de Chandieu).

Marlène Jobert

Célèbre romancière et conteuse pour enfants mais également actrice française, a accepté de donner son nom à l'école de Chaponnay

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Dès le mois de septembre 2018, les maternelles ont pu fouler les salles de classe de leur nouvelle école. Au total, vingt-quatre entreprises se sont relayées pour construire cet édifice. La première réunion de chantier s'est déroulée le 28 août 2017. Nous avons dénombré plus de cinquante-cinq réunions de chantier. Actuellement, l'école compte 8 classes. Cependant, il n'y a que 6 salles qui sont occupées par 178 élèves. Les deux classes supplémentaires permettront d'accueillir plus d'une cinquantaine d'élèves en plus. Le déménagement et l'emménagement ont duré 3 jours. Nous avons pu compter sur le personnel d'une entreprise, quelques agents du service technique, de nombreuses enseignantes et ATSEM pour pouvoir aménager les lieux. Certains enfants de l'école élémentaire se sont impliqués lors du déménagement comme l'a remarqué monsieur le Maire, lors de son discours pendant l'inauguration. Le département du Rhône et la région Auvergne-Rhône-Alpes ont contribué au financement de ce gigantesque projet. Nous soulignons que sans l'aide de ces partenaires, un tel projet n'aurait pas été envisageable.

L'école a été construite sur un terrain de 8000m² et elle s'étend sur une superficie de 1734m². Elle est équipée d'un parking qui permet de se garer facilement pour venir récupérer les enfants à la sortie de l'école.

UNE ECOLE "DERNIER CRI"

L'école Marlène Jobert est composée d'une ossature en bois résineux de pays (sapin, épicéa, cèdre, cyprès...). Les bois qui ont été utilisés sont issus de forêts françaises labellisées. Nous avons sélectionné de tels matériaux pour respecter l'environnement. Ce type de bois résiste plus longtemps dans le temps. De même, les bois ont été traités par des produits qui garantissent leur longévité tout en respectant la santé de nos enfants (les produits ne sont pas toxiques).

L'école bénéficie de récentes installations en matière d'isolation et d'éclairage ce qui lui permet d'améliorer le confort de ses occupants. De plus, l'une de ses principales qualités est qu'elle capte particulièrement bien la

luminosité. Ses multiples vitres permettent aux rayons du soleil d'éclairer les pièces suffisamment pour éviter de consommer trop d'électricité.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ATOUTS ?

- Deux classes sont encore disponibles pour élargir l'accueil des enfants
- La salle polyvalente permet de recevoir différentes activités pour le périscolaire
- Le restaurant scolaire bénéficie d'installations très récentes permettant d'assurer un service de qualité
- Les matériaux utilisés sont nobles et respectent une parfaite gestion de l'environnement
- La superficie de l'école est de 1734m²
- Des arbres ont été plantés dans la cour de l'école pour améliorer la protection contre le soleil. Des marelles et un circuit de voitures ont été tracés sur le sol pour que les enfants puissent s'amuser
- Le portail est sécurisé avec un visiophone
- Le confort a été optimisé pour améliorer le cadre de vie et le quotidien de tous les occupants de cette belle école
- L'école maternelle possède un parc à vélos, tout neuf, pour que les enfants puissent s'amuser.



Le très lumineux restaurant scolaire de l'école (photo prise par Baptiste Dejaby)

POURQUOI ?

Qui est Marlène Jobert ?

Marlène Jobert est une figure incontournable qui a marqué la jeunesse grâce aux oeuvres qu'elle a réalisées. C'est à la suite d'une très belle carrière dans le cinéma qu'elle entame une deuxième vie loin des plateaux. Elle se consacre à l'écriture de contes pour enfants. Ses contes musicaux rencontrent un franc succès. Ils sont même traduits en chinois. A ce jour, plusieurs écoles maternelles portent son nom dont la nôtre.

Pourquoi Marlène Jobert ?

La tâche n'a pas été simple pour trouver un nom à cette école. Les enseignants, les enfants, le Conseil Municipal ainsi que beaucoup de volontaires se sont prêtés au jeu. Après plusieurs propositions très intéressantes des uns et des autres, c'est son nom qui a été voté à la majorité en Conseil Municipal. La municipalité a souhaité rendre hommage au personnage qui a consacré une partie de sa vie à la jeunesse. Elle a créé des oeuvres pour les jeunes et a réussi à faire sa place dans une autre dimension que celle du septième art. Cela reste également dans la lignée du gymnase Lino Ventura et de l'espace Jean Gabin.

MARLÈNE JOBERT

ROMANCIERE ET
CONTEUSE POUR
ENFANTS



Va-t-elle venir à Chaponnay?

Marlène Jobert nous a confié qu'elle aurait aimé venir à Chaponnay pour l'inauguration de l'école qui porte son nom. Cependant, pour des raisons personnelles, elle n'a pu se rendre à l'événement. Mais, Maryse Merard, en charge de la petite enfance, de la jeunesse et des affaires sociales, s'est entretenue par téléphone avec l'actrice qui lui a dit qu'elle nous rendrait visite en 2019 afin de voir l'école qui porte son nom mais surtout pour rencontrer les élèves et les enseignantes. Nous la remercions d'avoir accepté et d'avoir envoyé des cadeaux pour les classes de l'école maternelle.



L'ÉCOLE LES CLEMENTIÈRES

Le Grand Tournoi de pétanque de l'école

Ce 12 octobre, le terrain de boules du stade était envahi de petits et grands. 90 doublettes se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur, avec une météo parfaite !

Les Amis de l'école qui géraient saucisses et boissons, se sont démenés pour répondre à la forte demande...

Les enseignants s'occupaient de la partie sportive, ils ne se sont pas ennuyés! Chaque équipe a d'abord joué trois parties. En fonction des résultats, 32 doublettes ont été sélectionnées pour participer au tournoi final.

Enzo Britti et son oncle ont gagné devant Titouan Rousseau et son papa, qui ont bien résisté. Dans la petite finale, Ruben Trancy et son papa ont vaincu Jules Quezel et son père.

Bravo à tous les joueurs pour leur attitude et leur implication.

L'ÉCOLE DES CLEMENTIÈRES À L'HONNEUR

La Municipalité de Chaponnay tient à remercier très chaleureusement l'implication de l'école des Clémentières pour le déménagement de l'école maternelle Marlène Jobert. Nous saluons l'engagement de tous les enseignants qui ont apporté leur soutien aux maternelles dès la fin août 2018. Madame Laurence Poulat, la directrice de l'école des Clémentières, ainsi que ses collègues ont su faire preuve de patience et ont accompagné l'école maternelle dans son développement tout en gérant l'école élémentaire. Quelle belle preuve de solidarité ! Merci à vous !



INFO +

OUVERTURE

Le Centre de loisirs Jules Verne sera ouvert du mardi 2 janvier jusqu'au jeudi 4 janvier.

CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs s'est invité à la Mairie de Chaponnay pour la récolte des bonbons lors de la fête d'Halloween.

Bilan des vacances d'été

Les vacances ont commencé le 9 juillet et se sont finies le 31 août. Nous avons fermé 3 semaines au mois d'août. Le centre de loisirs a affiché complet presque la totalité des jours d'ouverture. Nous avons donc pris la décision de ne fermer qu'une semaine l'été prochain, la semaine du 15 août.

Les enfants et les animateurs ont été enchantés de leurs vacances à l'orée des champs pendant 4 semaines. Nous avons eu un temps magnifique, il a fait beau tous les jours et chaud, très chaud. Le programme a parfois été chamboulé pour que les batailles d'eau rafraichissent les enfants.

Les vacances d'automne au centre de loisirs :

Petite nouveauté, pour que les animations soient le plus adaptées possible à chaque enfant, nous avons mis en place 3 groupes : le groupe des petits (tous les enfants en maternelle), le groupe des moyens (les enfants de CP, CE1 et CE2) et le groupe des grands (CM1/CM2). Cela permet aussi des groupes plus petits et donc une meilleure organisation pour les animateurs.

Les enfants ont passé une première semaine sous le signe de l'automne avec des animations variées. Une sortie nature à Peaugres a été organisée et a remporté un vif succès.

Puis les monstres se sont invités pour la 2ème semaine pour le bonheur et les frissons des grands et des petits. Les enfants ont défilé dans Chaponnay, comme chaque année, pour aller récolter des bonbons ou jeter des sorts. Une sortie à Walibi a clôturé la semaine pour les moyens et les grands.

CRÈCHE : LES ACTIVITÉS

Le dynamisme de la crèche continue, nous vous proposons un focus sur la multitude d'activités proposées.

Avec l'accompagnement d'intervenantes extérieures (musique, bibliothèque, éveil corporel, poterie) nous continuons à animer des activités organisées à l'intention des enfants.

La réunion de rentrée a été l'occasion de se retrouver parents et auxiliaires puéricultrices pour échanger notamment autour du Règlement de fonctionnement et du Projet Pédagogique. Les photos prises au quotidien ont permis d'agrémenter cette soirée qui s'est terminée fort agréablement autour d'un verre.

Durant la semaine du goût, les enfants ont eu la chance de préparer quelques recettes tout en découvrant de nouvelles saveurs...mais également de se promener jusqu'au marché du jeudi de Chaponnay !

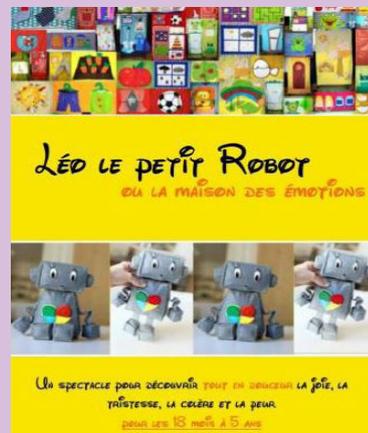


Une fois par trimestre, nous accueillons également les familles lors d'un goûter des parents.

Nouveauté de cette année : Les « Loustiques » et les Papy-Mamys des Allobroges se rencontrent mensuellement à la crèche ou à l'EHPAD autour d'activités communes (pâte à sel, contes...)

La prochaine gazette du Petit Prince sortira courant décembre. Composée de photos prises lors des activités, des animations ou pour se présenter, elle parlera également de maladies actuelles (Rhinopharyngite, gastro-entérite aigüe), de la diversification alimentaire et de la psychomotricité.

Notre fête de Noël aura lieu le 21 décembre à 17h15 à l'espace Jean Gabin. Pour cette occasion, la crèche fermera à 16h30, avant sa fermeture annuelle des fêtes de fin d'année. Les enfants auront le plaisir de découvrir un petit robot amusant qui éprouve tout plein d'émotions. Ils pourront également se faire photographier en compagnie de leur famille ou de leurs amis grâce à la présence d'Hervé, notre photographe professionnel !



L'éveil des sens par le partage et la transmission

La rencontre mensuelle intergénérationnelle entre l'EHPAD et les enfants de la crèche.





L'ÉCOMUSÉE : RENCONTRE AVEC BERNADETTE LETAILLEUR

Le *Courrier de Chaponnay* a souhaité rencontrer Madame Bernadette Letailleur, présidente de l'association "la découverte de Chaponnay".

L'écomusée a ouvert ses portes le 23 septembre dernier, comment êtes-vous arrivée à sa création ?

B.L. : L'objectif de la « **Découverte de Chaponnay** » est de protéger, sauvegarder et transmettre notre patrimoine. Nous avons fait depuis plusieurs années des expositions sur des thèmes différents : "le Pisé", "un siècle autour du mariage" et la dernière exposition "Passé, présent, découverte de Chaponnay". Cela représente beaucoup de travail pour 2 ou 3 jours d'exposition et nous avons un stock important de matériel. La seule solution était donc de créer un Ecomusée dans lequel nous pourrions stocker et mettre en scène des expositions, tout au long de l'année. Je remercie la commune de Chaponnay de mettre ce local à notre disposition.

Depuis quand l'association existe-t-elle et combien avez-vous d'adhérents ?

B.L. : Notre association a été créée le 21/02/1982 sous la présidence de madame TOULAN avec 10 Adhérents à l'époque. Aujourd'hui nous sommes 40 adhérents. Toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre seront les bienvenues.

Cette année vous avez plus particulièrement mis à l'honneur les "Poilus". Quel sont vos projets dans les années futures, quels thèmes allez-vous aborder pour vos prochaines expositions ?

B.L. : les expositions seront principalement liées à la vie du village, nous avons de la matière. Il y aura des ateliers participatifs, par exemple de la couture. Les thèmes dépendront des saisons comme par exemple : les vendanges au mois de septembre. L'écomusée pourra accueillir les visiteurs de façon conviviale avec un salon de thé.



Photo de l'écomusée de Chaponnay prise par Henry PELLEQUER

Cette année, parmi tous les nombreux visiteurs, nous avons eu la visite des écoles de Chaponnay, de l'EHPAD "les Allobroges" et de la Fédération du Patrimoine de l'Est Lyonnais.

Quels seront les jours d'ouverture en 2019 ?

B.L. : Les dates ne sont pour le moment pas arrêtées. Cependant, l'écomusée ouvrira ses portes dès le printemps.



QU'EST-CE QU'UN ÉCOMUSÉE ?

L'écomusée est une institution culturelle assurant, d'une manière permanente, sur un territoire donné, avec la participation de la population, les fonctions de recherche, de conservation, présentation et mise en valeur d'un ensemble de biens culturels et naturels, représentatifs d'un milieu et des modes de vie qui s'y succèdent.

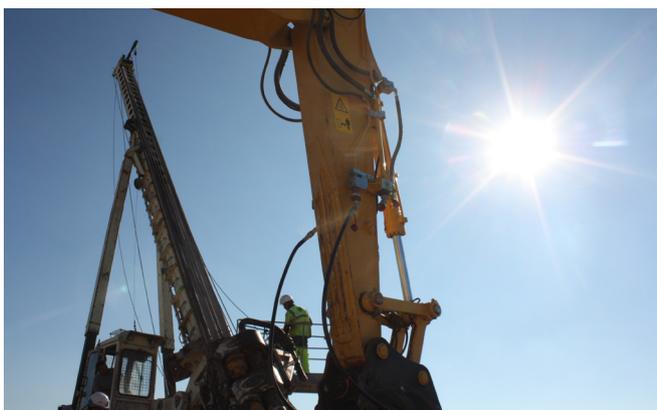
INFO +



LES TRAVAUX A CHAPONNAY : ÇA AVANCE !

LES PLATIERES

Le point culminant de Chaponnay est actuellement en travaux pour accueillir très prochainement un réservoir d'eau de 1500 mètres cubes. Afin de construire de solides fondations, un camion a apporté, sur le chantier, une gigantesque foreuse, haute de 20 mètres. Cette dernière a creusé les fondations du nouvel édifice. Au total, 15 trous ont été forés pour accueillir les 15 piliers qui se chargeront de soutenir le poids de la structure.



L'impressionnante foreuse aux Platières (photo : Baptiste Dejabry)

LIEU-DIT : Gravier d'Aillon

Il subit actuellement des modifications avec notamment une réfection de l'asphalte pour améliorer le passage. Les voitures, les camions ainsi que les piétons pourront se déplacer dans de meilleures conditions. Le financement a été assuré par Chaponnay mais aussi par la commune de Marennes.



Les travaux avancent bien Rue de la Roussière.

La partie Est de la Rue de la Roussière a été paralysée suite à d'importants travaux. Des tuyaux et des bouches d'évacuation de pluie ont été installés pour faciliter l'écoulement de l'eau. Cela explique les tranchées et la circulation alternée dans la rue pendant le mois de novembre. De nouveaux trottoirs sont en cours d'installation. Ils permettront aux usagers à mobilité réduite de circuler en toute sécurité. Enfin, la rue de la Roussière accueillera un nouvel abribus dans le sens Valencin-Chaponnay. Ces travaux amélioreront le quotidien de tous les usagers qui empruntent cette rue.



Les travaux de la rue de la Roussière (photo : Baptiste Dejabry)

Reprise de l'enrobé sur la départementale D150

Suite aux tristes événements de juin dernier, des travaux ont été entrepris cet été pour créer un nouvel enrobé. Les torrents de boue avaient causé d'importants dégâts sur cette départementale. À présent, la route est en parfait état.



L'enrochement de l'Ozon visité par Raymond Durand et Michel Girardon (photo : Baptiste Dejabry).

L'ENROCHEMENT DE L'OZON

Afin de consolider la passerelle qui traverse l'Ozon (à proximité des terrains de football), la commune a réalisé des travaux. Une impressionnante pelle mécanique a aménagé l'endroit en déposant d'importants rochers pour solidifier les berges. Ces travaux permettront également de renforcer la passerelle qui est empruntée chaque jour par de nombreux chaponnaysards. Raymond Durand et Michel Girardon se sont rendus sur les lieux pour contrôler le chantier qui a été livré en temps et en heure.



RIVERAINS VOS OBLIGATIONS : UNE PIQÛRE DE RAPPEL

La commune souhaite vous rappeler quelles sont les obligations de chacun concernant l'entretien de la voie publique.



1

CRUE ET DESTRUCTION DE L'ÉCOSYSTÈME

Lorsque les cours d'eau sont obstrués, cela peut engendrer une forte dégradation de l'écosystème entraînant d'importantes crues. Les épisodes de pluie font grimper le niveau d'eau et l'évacuation ne se fait plus correctement. C'est ce qu'il s'est passé, notamment pour le Vernatel, lors des inondations de juin 2018. Entretien le cours d'eau proche de sa résidence devient donc une obligation. De plus, en dehors de l'acte citoyen, il est nécessaire de le faire pour éviter toute déconvenue.



2

LE PUTARET OBSTRUÉ PAR UN ARBRE

Il est à noter que l'entretien des cours d'eau **non domaniaux** (= n'appartenant pas au domaine public) incombe aux propriétaires riverains jusqu'au milieu du cours d'eau. Si le propriétaire ne procède pas à l'entretien du cours, il risque une mise en demeure de la commune, du groupement de communes ou du syndicat compétent. Le manque d'entretien peut entraîner une crue importante et avoir des effets néfastes sur l'environnement. Comme les fossés, les cours d'eau assurent le drainage. Leur rôle est donc primordial surtout par temps de forte pluie.



3

LES CHEMINS RURAUX

Les chemins ruraux qui appartiennent à la commune sont affectés à l'usage public. La majorité des travaux entrepris pourrait donc être à la charge de la commune. Cependant, notons que l'entretien de ces chemins n'est pas inscrit au nombre de dépenses obligatoires mises à la charge de la municipalité, contrairement aux voies communales.

Par ailleurs, les usagers sont eux-mêmes tenus de faire une utilisation normale des chemins ruraux, faute de quoi, une participation aux frais de réfection peut leur être réclamée. A noter qu'un chemin peut être considéré à la fois comme chemin rural et chemin d'exploitation. C'est le cas par exemple du chemin des "AYES" qui est rural de la Roussière à l'ancienne ferme "MARAY", puis chemin d'exploitation.



4

LES CHEMINS D'EXPLOITATION

Les chemins d'exploitation sont des voies privées, ouvertes d'un commun accord, aux propriétaires intéressés. Ils servent de communication entre ces derniers. En l'absence de titre, les chemins d'exploitation sont présumés appartenir aux propriétaires riverains. L'usage de ces chemins peut donc être interdit au public. Ils ne sont pas forcément à usage agricole mais ont pour finalité de servir à la communication ou à l'exploitation de différents héritages. L'entretien n'est donc pas du ressort de la commune mais des propriétaires. Sauf si ces derniers renoncent à leur droit d'utiliser le chemin.



TRAVAUX SOUMIS A AUTORISATION OU DECLARATION

Extensions, Espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles :

DP ou PC selon les surfaces créées et la zone de PLU

Parabole :
> 1m : DP

Garage : si accolé à l'habitation DP ou PC (selon les surfaces créées et la zone du PLU)

Façades, ravalements, bardages :

DP si modification de couleur et d'aspect

Fenêtre de toit de type velux : DP

Toit, tuiles :

DP
Si remplacement de l'identique aucune formalité

Véranda, terrasses couvertes :

< 5m² : aucune formalité
> ou égal 5m² selon les surfaces créées et la zone PLU

Photovoltaïque sur le toit : DP

Fenêtre, porte fenêtre, création, changement :

DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité

Cabane, abri de jardin, appentis :

< 5m² : aucune formalité
< 20m² : DP
> 20m² : PC

Piscine :

< 10m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
< 100m², non couverte : DP
< 100m², avec couverture de moins de 1,80m de haut : DP
> 100m² : PC

Terrasse non couverte de plein pied (béton ou bois) :

Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité
Surélevée < 5m² : aucune formalité ou selon les surfaces créées et la zone du PLU

Les contrevenants s'exposent, conformément à l'article L 480-4 du code de l'urbanisme à une infraction relevée par un officier de police, entraînant un montant minimum de 1200€ pouvant atteindre 6000€ voire 30000€ dans les cas les plus critiques.

A noter :

DP = Déclaration Préalable
PC = Permis de Construire



INFO +

TAILLE DE VOS HAIES

Les haies, arbustes, arbres... doivent être entretenus et ne doivent pas dépasser les clôtures de vos terrains. Ils ne peuvent donc pas empiéter sur la chaussée ou les trottoirs. Les coupes et les déchets iront bien entendu à la déchetterie de Chaponnay.

Pensez à déposer les déchets dans les bons conteneurs.



HARMONIE VENUSTA

L'harmonie Venusta organise son traditionnel concert d'hiver le samedi 19 janvier 2019 à 20h30 à l'espace Culturel Jean Gabin de Chaponnay. Cette année, nous avons l'honneur d'accueillir le Big Bang "JAZZ DEVILS", grande formation qui rassemble des musiciens du Rhône et de l'Isère via un répertoire alliant Jazz, Swing Funk, Bossa ... Plus d'infos sur : https://www.facebook.com/pg/JazzDevilsBigBand/about/?ref=page_internal. Concert gratuit, venez nombreux.

ASSOCIATION DES FAMILLES COURS D'ANGLAIS POUR ADULTES

Vous êtes débutants, possédez quelques notions ou vous avez envie de tester et perfectionner vos connaissances en anglais, l'Association des Familles propose depuis quatre ans plusieurs cours assurés par Laure. Ils ont lieu tous les lundi soir à partir de 18 H à raison d'une heure trente par niveau. Ces cours sont animés avec à l'appui différents supports, méthodes et livres d'exercices mais aussi projection de vidéos, films. Ils peuvent être ludiques (jeux, mimes, sketches etc...)Ambiance conviviale assurée. Renseignements au 06.08.02.38.70 et par email : familleschaponnay@gmail.com

CLASSES EN 8

C'est dans une très bonne ambiance et par un temps magnifique, que les classes en 8 ont fait leur défilé le samedi 6 Octobre 2018. Nous remercions vivement la fanfare de Communay ainsi que nos sponsors : Franck, agent immobilier de Chaponnay pour les banderoles. Le restaurant « Biz to it » à Saint Bonnet de Mûre pour les chapeaux qui nous ont accompagnés tout au long de la journée.



CLUB D'ASTRONOMIE SORTIE ANNUELLE DU CLUB

La sortie annuelle du club d'astronomie de Chaponnay s'est déroulée des 10 au 13 mai 2018, à Aspres/Buech (Hautes Alpes). Ce site est choisi pour la troisième année consécutive pour la qualité de son ciel, ayant peu de pollution lumineuse. Quinze participants ont pu profiter de deux nuits dégagées, dont une particulièrement bonne permettant d'observer Jupiter net et détaillé comme on le voit rarement. Les cinq télescopes présents ont aussi permis d'admirer dans de bonnes conditions des galaxies, des nébuleuses, des amas d'étoiles ... Deux astrophotographes ont, dans le même temps, réussi des photos bien ciblées. Et un dessinateur, dans sa discipline peu connue, s'est régalé de plusieurs objets, dont, lui aussi, un Jupiter exceptionnel. Cette sortie est donc une belle réussite, après de nombreux mois de météo défavorable. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine ! <http://www.astronomiechaponnay.fr/astroclub.chaponnay@gmail.com>

LA PÊCHE À CHAPONNAY

Le safari truites du mois de mars a été une réussite puisque celui-ci a réuni 45 pêcheurs dont 2 enfants de moins de 12 ans avec de belles prises et un temps agréable. Le repas servi à midi était composé de saucisson beaujolais cuit sur place. Malheureusement celui prévu en octobre a dû être annulé à cause de la température des eaux de l'étang trop élevée pour un lâcher de truites celles-ci préférant les eaux fraîches. Mais ce n'est que partie remise car il est prévu un safari truites en mars avril 2019. Nous rappelons que la pêche est ouverte du 1er janvier au 31 décembre. Les timbres annuels ou cartes journalières sont toujours en vente chez Pascaline Fleurs ; Malgré les augmentations du prix de l'alevinage nos tarifs restent inchangés. Pour l'année prochaine, la mairie de Villette de Vienne nous a encore renouvelé le bail de pêche pour un an donc nous alevinerons l'étang avec 450 kg de gardons, 50 kg de tanches, 30 kg de brochets sans oublier quelques carpes de belle taille pour les amateurs de sensations fortes.





VIE ASSOCIATIVE



CHAPONNAY'S ART L'ASSOCIATION PRÉPARE LA RENTRÉE

L'association Chaponnay's art propose depuis la rentrée 2018 un atelier d'art aux ados. Il a lieu tous les mercredis après-midi au premier étage de l'ancienne salle des fêtes de la commune. L'enseignant propose une activité sur mesure en fonction de la demande de chacun. En parallèle, il mène un travail de découverte d'éléments entre art et arts appliqués. Chacun peut donc construire son projet guidé par le professeur tout en découvrant de nouvelles notions et en expérimentant de nouvelles techniques. Les ados peuvent faire de l'architecture, des réalisations en volume (photo du travail en cours), de la BD..... et ainsi laisser s'exprimer leur créativité. Renseignement : chaponnaysart@gmail.com

L'objectif de l'association est de faire connaître et transmettre l'art du Shiatsu thérapeutique mais également le Do In (auto-massages) ou l'Amma Assis (Shiatsu assis particulièrement adapté en entreprise). Prenant racine dans la Médecine Traditionnelle Chinoise, le Shiatsu consiste à stimuler spécifiquement des points et méridiens d'acupuncture (à l'aide de pressions manuelles) afin d'éliminer les blocages énergétiques responsables de nos maux, malaises et maladies. Complémentaire à la médecine allopathique, il permet d'agir sur la plupart des troubles physiques, physiologiques et/ou émotionnels (stress, irritabilité, cogitation, douleurs articulaires et musculaires, fatigue, maux de dos, insomnie, troubles digestifs, urinaires, ORL, gynéco, chocs émotionnels, ...). Séances individuelles sur RDV ou en groupe (Do In). Des ateliers à thème sont également proposés. Contact : Isabelle MERDRIGNAC, praticienne de Shiatsu thérapeutique certifiée SPS et FFST Tel : 06 13 70 02 42 email : Tamashi.shiatsu@orange.fr

HBCC : PETIT CLUB DEVIENT GRAND...

4ème rentrée pour le HBCC ! Le jeune club de handball confirme sa belle vitalité avec cette année 118 licenciés, filles et garçons de 7 à 15 ans, et même une sympathique équipe mixte d'adultes loisir ! Encadrés par des entraîneurs passionnés et impliqués, les jeunes progressent dans un cadre bienveillant, développent leur technique et leur plaisir du jeu collectif. Nouveautés 2018 : le HBCC a mis en place une entente avec Mions et St-Priest pour sécuriser la création de trois catégories féminines, et pour permettre à tous ses joueurs de bénéficier d'un entraînement supplémentaire bi-mensuel. Il envisage également une formation à l'arbitrage pour les joueurs volontaires. Et les résultats sont là : les 7 équipes engagées dans le championnat départemental, voire régional, évoluent avec plaisir et portent haut les couleurs de Chaponnay !

LES SOLEILS D'AUTOMNE SORTIE AU PAYS BASQUE

92 séniors du club Soleil d'Automne ont effectué un périple de 6 jours dans cette belle région qu'est le pays Basque. Logement au club « Bélambra » d'Anglet à proximité de Biarritz dans un cadre idyllique au bord de l'océan, les pieds dans l'eau. Au rendez-vous : soleil, température clémente, gastronomie, déjeuner surprise et inattendu dans une grotte à la lueur des bougies pour un énorme méchoui, bonne ambiance, découverte des spécialités (piment, jambon pelote basque...) visites culturelles et pittoresques... Vivement le prochain voyage !





CHAPONNAY CONTRE LE CANCER

L'association s'installe dans ses locaux salle située dans l'ancienne école des Clémentières, elle organisera des ventes d'objets (date à définir). Comme chaque année, l'association organise sa journée Sabodet le 13 Janvier 2019 à l'espace socio culturel Jean GABIN. Le prix du repas café & vin compris est à 25€. Inscription au repas : en Mairie de 9H30 à 12 H les jeudis du 20 Décembre 2018 au 10 Janvier 2019; au Club Soleil d'Automne les samedis de 9H à 12 H le 22 Décembre 2018 et le 5 Janvier 2019. Afin de récolter des fonds, des ventes seront réalisées sur le marché de Chaponnay les jeudis 29 Novembre et 6 Décembre 2018. Toutes les sommes recueillies sont intégralement reversées au Centre Léon BERARD ou investies dans l'achat de matériel. Pour l'année 2018, l'association a participé à l'achat de lit médicalisés pour 17000 €uros et a donné 20000 €uros pour la recherche. Par avance, l'association remercie toutes les personnes qui les soutiendront dans ce combat qu'elle mène depuis 1985. Vous pouvez contacter l'association : chaponnaycontrelecancer@gmail.com ou au 06.76.29.00.96 / 06.33.39.69.22

CINE CHAPONNAY

Lors de sa première séance, l'association Ciné-Chaponnay a diffusé « MILF » une comédie française, en présence de l'acteur Waël Sersoub, chaponnaysard, qui joue le premier rôle masculin dans ce film. Ce fût une soirée très réussie. Toute l'équipe tient encore à le remercier pour sa présence. L'équipe de Ciné-Chaponnay (en association avec l'URFOL) est à votre service toute l'année pour vous proposer des films récents une fois par mois, les mercredis à 17h00 (films d'animation) et à 20h30 dans la salle Jean Gabin. Nouveauté : cette année, les séances durant les vacances scolaires auront lieu les jeudis à 14h30 et à 20h30. Vous pouvez suivre notre actualité sur le panneau d'affichage devant l'ancienne salle des fêtes et sur le panneau lumineux. En envoyant simplement un mail à cette adresse : cine-chaponnay@orange.fr vous recevrez le programme de chaque séance un peu à l'avance.



LES AMIS DE L'ÉCOLE DE CHAPONNAY

Tout au long de l'année, les Amis de l'Ecole de Chaponnay organisent des actions et des ventes dont le bénéfice permet d'accompagner le financement des sorties scolaires organisées par les Enseignants des Ecoles Marlène Jaubert et des Clémentières. Ainsi chaque année, l'association remet entre 13 000 € et 15 000€ aux enseignants. Le mois de novembre a été marqué par une action originale ouverte à tous et qui a très bien fonctionné : la possibilité de faire un shooting photo avec Thomas PELLET qui a la double casquette de photographe professionnel et de parent d'élèves scolarisés à Chaponnay. 51 familles se sont prêtées au jeu et ont eu la satisfaction d'être photographiées comme des stars ! Avec 430 photos vendues sur 2 week-end, cette action a permis de récolter 2 200€ de bénéfices dont profiteront les enfants de Chaponnay. De nombreuses actions sont prévues tout au long de l'année jusqu'à la kermesse du samedi 29 juin 2019. En particulier, les bénévoles de l'association vous attendent nombreux sous la halle du village le dimanche 20 janvier 2019 pour sa traditionnelle vente de Choucroute.

CRC : RUGBY DE CHAPONNAY

Ce samedi 10 novembre 2018, le club de rugby de Chaponnay a accueilli 9 clubs de la région pour une rencontre départementale. Ce jour-là, la FFR nous a proposé une série de 6 ateliers éducatifs et ludiques, complétés par un mini tournoi par équipe de 5 joueurs. L'objectif était d'améliorer pour nos jeunes joueurs : l'habilité, la mobilité, la perception du jeu ainsi que la capacité à gérer leurs émotions, notamment en maîtrisant l'appréhension du contact. L'accueil s'est fait dans une ambiance très conviviale, malgré le déchaînement d'Eole et le manque d'installations : des vestiaires et des sanitaires adaptés auraient été grandement appréciés. Le prochain rendez-vous du club sera le Noël du rugby, le samedi 15 décembre.





JEUNESSE

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



Clémence FAYARD



Juliette JACOLIN



Léonie BELET



Elodie MOY



Faust RUGET



Axel PERSONNE

Conseil
Municipal des
Jeunes

Nous vous présentons le nouveau Conseil Municipal des jeunes (CMJ), récemment élu à l'école primaire des Clémentières. Il s'est réuni pour la toute première fois, le 17 octobre 2018. Le conseil a été présidé par le maire, Raymond Durand ainsi que Serge Martinez, adjoint à la sécurité. Pendant cette séance, le plan de travail a été défini. Dans un premier temps, le conseil a discuté de l'implantation des figurines Zoé et Arthur, près de la nouvelle école maternelle. Une action préventive contre les déjections canines est en cours de préparation. Le CMJ a également préparé et récité un poème pour la commémoration de la fin de la première guerre mondiale. Enfin, il a été prévu une journée environnement le 19 décembre 2018. Les enfants ont démontré une grande capacité à proposer des idées tout en argumentant. Le CMJ a même évoqué le souhait de créer un évènement avec la maison de retraite de Chaponnay pour continuer de tisser des liens sociaux avec leurs aînés.



Enguerrand PRETOT



Emma BOURDON



Anthony GARCIA



Romane SCAGLIA



Eliot JENDRZEJCKAK



Baptiste DESVILLES



Louis CLUZEL



INFO +++

PRÉLÈVEMENT DE L'IMPÔT À LA SOURCE

À partir du 1er janvier 2019, le prélèvement de l'impôt à la source entrera en vigueur. Il a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

Pourquoi cette réforme ?

Trois raisons principales motivent cette réforme. L'objectif premier est de mieux répartir l'impôt dans l'année. Nous paierons mois par mois ce que nous devons à l'état. Le second enjeu permet de s'adapter à la vie des contribuables pour la lui faciliter. Enfin le prélèvement à la source est une réalité dans d'autres pays et cela fonctionne bien. En France, près de la moitié des prélèvements obligatoires, principalement les cotisations sociales et la contribution sociale généralisée (CSG), sont déjà prélevés à la source.

Salariés, sans emploi, retraités

Pour les salaires, traitements, pensions de retraites et revenus de remplacement (...), l'impôt sera prélevé à la source par l'organisme qui vous verse les revenus (employeur, pôle emploi, caisses de retraites, particulier employeur, etc.), en fonction d'un taux calculé et transmis automatiquement par l'administration fiscale.

Indépendants, propriétaire d'un bien en location...

Pour les revenus des indépendants (BIC, BNC, BA) et les revenus fonciers, l'impôt sur les revenus de l'année en cours fera l'objet d'acomptes mensuels (ou trimestriels sur option) calculés et prélevés sur votre compte bancaire par l'administration fiscale.

Source: www.impots.gouv.fr

TAXE D'HABITATION

Bien que la taxe d'habitation ait récemment augmenté dans beaucoup de communes, la part de la commune de Chaponnay ne subira pas d'augmentation en ce qui concerne la taxe d'habitation et la taxe foncière en 2018.

CHÈQUE ENERGIE

Le chèque énergie est une aide au paiement des factures d'énergie du logement à votre nom. Il est attribué en fonction de vos ressources et la composition de votre foyer. Vous recevrez automatiquement le chèque à votre domicile (aucune démarche à accomplir). Vous pourrez l'utiliser pour payer directement votre fournisseur d'énergie ou pour des travaux de rénovation énergétique.

Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration des revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que sera établi votre droit pour pouvoir en bénéficier. La date de validité est inscrite sur le chèque

contactez le 0 805 204 805 (service et appel gratuit)

chequeenergie.gouv.fr

P.16

SITOM

Voici une information importante communiquée par le SITOM que nous devons prendre en compte pour la gestion de nos déchets.

AYONS LE DÉCLIC

Trions tous les emballages plastiques



27 BOUTEILLES D'EAU = UN PULL EN POLAIRE

NOUVELLE NAVETTE



Mise en place d'une nouvelle navette expérimentale, du 05/11/2018 au 31/12/2018. La ligne 707 des cars du Rhône assurera la liaison entre les communes de Ternay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Simandres, Marennes, Chaponnay et le collège Martin Luther King à Mions

AIDE SOCIALE

Le CCAS, accorde une prise en charge, pour les plus démunis, des frais de combustibles. L'aide est accordée aux Chaponnaysards de plus de 70 ans dont le montant des ressources annuelles ne dépasse pas le minimum vieillesse. 9 998€ pour une personne seule et 15 523€ pour un couple. Merci de vous munir d'une copie de votre avis d'imposition.



INFO +++

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Il existe plus de 120 établissements à risques industriels majeurs dans notre région. Toutes les activités à risques sont encadrées scrupuleusement pour éviter les accidents. Cependant, le risque zéro n'existe pas. En cas de problème majeur, que dois-je faire ? Comment suis-je alerté ? Dans cet article, nous allons vous dicter les bons gestes à adopter en cas d'accident.

Dans un premier temps, vous entendrez une alarme retentir trois fois. Elle émet un son modulé montant et descendant. Vous pourrez discerner trois cycles qui dureront chacun 1 minute et 45 secondes avec une pause silencieuse de 5 secondes.

Ce qu'il faut faire :

- Se mettre à l'abri (calfeutrez les ouvertures et aérations)
- Ecouter les consignes via la télévision, radio, internet

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Ne pas téléphoner (pour ne pas saturer le réseau)
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Les enseignants sont responsables de vos enfants. Ils sont formés pour agir en cas de situation périlleuse.
- Ne pas conduire car en vous déplaçant vous gêneriez les secours et vous mettriez la vie d'autrui en danger.

La fin de l'alerte sera signalée par un son continu de 30 secondes. Afin d'avoir les bons réflexes vous avez sûrement reçu un magnét que vous pourrez disposer sur votre réfrigérateur.

DÉCLARATION DES RUCHES

La campagne annuelle de déclaration obligatoire de ruches est ouverte depuis le 1er septembre 2018 jusqu'au 31 décembre 2018. Pour les personnes qui n'auraient pas encore pris le temps de déclarer leur(s)ruche(s), il faut savoir que :

- la déclaration de ruches est obligatoire chaque année (dès la première ruche détenue)
- votre déclaration permet d'optimiser la gestion sanitaire des colonies d'abeilles. Elle aide à mieux connaître l'évolution du cheptel (= ensemble des bestiaux d'une exploitation apicole).
- une procédure simplifiée de déclaration en ligne est possible sur : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, contactez le service d'assistance aux déclarants :

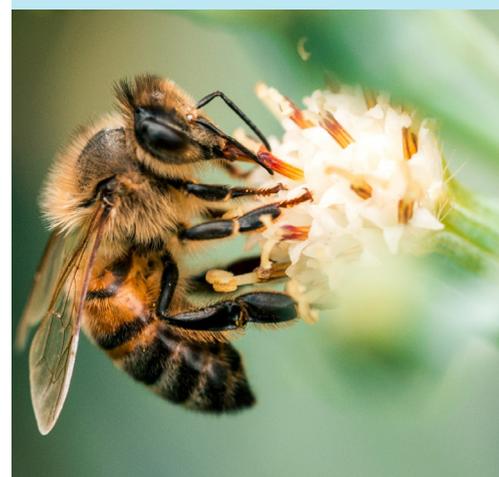
Email : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22



Retour sur le Marathon du Beaujolais 2018

Ce n'est pas moins de 51 personnes qui ont rejoint le groupe "Ville de Chaponnay" créé à l'initiative de la commission sport de la commune. Une journée festive mais également sportive où chacun a pu découvrir une course d'exception au travers des paysages vallonnés du Beaujolais. La bonne humeur était bien au rendez vous ... Se rencontrer, fédérer, se retrouver autant d'objectifs communs que la course peut nous apporter, le plaisir avant tout ! Vivement le 23 novembre 2019



ressource photo : unsplash



BIBLIOTHÈQUE

QUELQUES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les habitués le savent déjà, nous ne pouvons malheureusement plus assurer nos séances d'heure du conte. Notre salle d'animations est occupée par l'ostéopathe, dont le cabinet a été détruit lors des inondations de cet été ; et la salle Fayolle, à côté de la bibliothèque, a été condamnée par décision municipale. Pour les mêmes raisons, nous ne serons pas en mesure de proposer des activités pendant les vacances scolaires à venir.

Soyez assurés que nous reprendrons nos séances dès que possible, vous serez alors les premiers avertis ! Merci pour votre compréhension !



L'édition 2018 du Prix LireÉlire s'est clôturée le mardi 6 novembre à la médiathèque de St Pierre de Chandieu, par la rencontre avec Carine Fernandez, lauréate de cette année. Les lecteurs présents des trois communes (Chaponnay, Toussieu et St Pierre) ont pu échanger à loisir avec l'auteur autour de son roman Mille ans après la guerre. Un moment chaleureux et convivial, une rencontre très intéressante et enrichissante !

LireÉlire continue à la bibliothèque : retrouvez bientôt la sélection 2019 !



Grande nouveauté :

La bibliothèque s'est équipée d'une boîte extérieure spécifique pour les retours en dehors des heures d'ouverture. Installée près de l'abri à vélos, elle permet aux lecteurs de rendre facilement leurs documents : il suffit de les glisser dans la boîte, et nous nous chargeons ensuite de les récupérer et de les scanner.

N'hésitez pas à l'utiliser !





RETOUR SUR LES INONDATIONS :

Bilan :

Suite aux tragiques événements du mois de juin 2018, nous avons souhaité dresser un bilan 6 mois plus tard. Les inondations ont provoqué beaucoup de dégâts. Une dizaine de locaux de commerçants et d'habitations ont été ravagés par ces violents orages. Ce sont les crues du Vernatel et du Putaret qui ont causé bon nombre de dommages dans la commune, notamment dans la montée de Rognard, la rue Centrale, la rue Matou mais aussi sur la D150. Six mois plus tard, les images sont encore gravées dans nos mémoires.

La "solidarité Chaponnaysarde" :

Nous saluons la bravoure dont ont fait preuve les pompiers qui n'ont pas hésité une seule seconde pour aller secourir des personnes en difficultés. Ils mettent bien souvent leur vie en péril pour secourir la nôtre, défiant des vagues dépassant 1m70. Pas moins de 70 interventions ont été nécessaires pour secourir la population. Sept personnes ont été sauvées dans la soirée du 7 au 8 juin 2018, grâce à la réactivité des pompiers mais aussi à l'entraide des chaponnaysards. Tous les habitants du village se sont mobilisés pour nettoyer les rues de la commune envahies par la boue. Notons qu'aucune victime n'est à déplorer, même si les dégâts matériels sont importants.

Afin d'assurer votre sécurité et votre confort, la municipalité a entrepris de nombreux travaux. L'asphalte de la départementale D150 a été rénové. Des écoulements d'eau de pluie ont été conçus pour faciliter l'évacuation de l'eau par temps de pluie (rue de la Roussière)... La commune continue toujours d'investir pour parer à toutes éventualités. Mais son pouvoir n'est pas sans limites et elle a besoin de ses citoyens pour une action durable.

Nous sommes tous acteur du changement. Nous devons protéger l'environnement dans lequel nous vivons. C'est pourquoi il est important d'agir lorsque nous le pouvons. Ramasser un sac plastique au sol ou enlever une branche qui obstrue un cours d'eau. Chaque action compte.

Nous tenons également à vous rappeler dans cette rubrique que l'environnement est une ressource précieuse que nous devons tous gérer soigneusement. Nous avons tous un devoir de citoyen à accomplir et nous sommes tous concernés par cette question.

Qu'entend-on par "entretenir un cours d'eau" ? C'est bien souvent un geste simple, rapide mais efficace. Entretien un cours d'eau c'est par exemple élaguer les herbes qui bordent un ruisseau. C'est aussi retirer des objets qui ont été jetés sauvagement dedans. Après les inondations, nous avons constaté, avec stupéfaction, que des déchets ont été jetés illégalement dans le Vernatel et le Putaret (machine à laver, tuyaux d'arrosage...).

Lors du premier conseil municipal des jeunes, nos élus avaient déjà abordé cette thématique. Ils sont en CM1-CM2 et ont déjà pris conscience de l'importance du problème. A leur échelle, ils ont proposé des actions pour entretenir l'environnement à Chaponnay. De plus, le 9 mars 2019, ils seront invités à participer à la matinée environnement. Ils vont collecter les déchets et les jeter tout en respectant le tri sélectif.

Bien entendu nous vous invitons à vous joindre à l'événement afin d'apporter votre soutien. Réservez donc la date du samedi 9 mars 2019, sur vos agendas, pour la matinée environnement !





LOGEMENTS SOCIAUX : UNE RÉSIDENCE SENIORS



PLAN DE MIXITÉ SOCIAL : CRÉATION D'UNE RÉSIDENCE SÉNIORS

L'Association les 3 S « Solutions Services Seniors » de Chaponnay vous informe de la création de la résidence séniors « Henryane de Chaponnay » sécurisée, de 80 logements (T2 et T3). Ce projet permettra à la commune de Chaponnay d'inclure ces 80 logements dans le contrat de mixité sociale. Ils compteront donc pour le quota des logements sociaux prévus par la commune. La résidence séniors construite en R+1 sur la parcelle située au lieu dit « Tholomé » courant 1er semestre 2019.



Les logements, adaptés en cas de mobilité réduite, seront accessibles aux personnes autonomes de plus de 60 ans, de la ville de Chaponnay et de ses environs. De plus, sous condition de ressources, les locataires bénéficieront de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Cette résidence proposera une cuisine traditionnelle confectionnée sur place et servie dans un restaurant convivial.

Un espace bien-être, un pôle d'activités et différents services administratifs seront à la disposition des locataires. Une belle part du domaine sera également laissée aux espaces verts aménagés en promenade et potagers.

Les liens sociaux seront renforcés grâce au partenariat avec les associations, commerces et cabinets médicaux de proximité.

La résidence « Henryane de Chaponnay » se veut être un lieu de vie et de rencontres pour les séniors et leur entourage.

Pour tous renseignements, merci de nous adresser votre demande par voie postale à : Association Les 3 S de Chaponnay – 3 Route de Marennes – 69970 CHAPONNAY ou par email à : association.3sdechaponnay@orange.fr





UNE AFFICHE ALLÉCHANTE



La nouvelle comédie d'Elodie Wallace & Manu Rui Silva avec Danièle Evenou, Sandrine Ferrer et Norbert Tarayre

Réservez vos cadeaux pour Noël et offrez une soirée exceptionnelle le vendredi 11 janvier 2019. Vous souhaitez rire pendant 1h30 aux côtés de célébrités ? Les artistes se prêteront au jeu des photos et des autographes après le spectacle.

C'EST PAS DU TOUT CE QUE TU CROIS

Cette nouvelle pièce de théâtre hilarante est composée d'une troupe de plusieurs acteurs de renom à savoir : Norbert Tarayre, Danièle Evenou, Séverine Ferrer, Elodie Wallace et Manu Rui Silva. Les places seront en vente à la Mairie de Chaponnay à partir du mois de décembre 2018. Vous pouvez cependant les acheter sur les sites internet (Ticket Master et France Billet).

Résumé : "Au lendemain de son enterrement de vie de garçon, Stan se réveille avec une femme mariée dans son lit ! Ça ne serait pas un problème si sa future femme n'avait pas décidé de débarquer avec sa mère, pour faire les présentations. Une journée d'enfer commence car la belle-mère a décidé de tester son futur gendre. En compagnie de son meilleur ami et de la jeune avocate découverte dans son lit, Stan va tenter de sauver la situation. Mais il n'est pas le seul à avoir quelque chose à cacher. Attention, cette comédie haute en couleurs n'est pas du tout ce que vous croyez !"

**VENDREDI 11 JANVIER 2019 (ESPACE JEAN GABIN)
DURÉE : 1H30 - TARIF UNIQUE : 20,00 € PLACEMENT LIBRE**

LE PÔLE ADOS

Lors des vacances de la Toussaint, la première semaine au pôle ados a été consacrée à Disney.

Nous avons passé deux jours à Disney et les ados ainsi que leurs parents se sont beaucoup investis dans ce projet tout au long de la semaine. Les ados ont pu tester les attractions qui leur faisaient plaisir et nous avons eu le temps d'en essayer beaucoup ce qui nous a permis de respecter les envies de chacun.

De plus nous avons eu la chance d'échapper à la pluie et même de profiter d'un superbe soleil le deuxième jour. La magie de Disney a une nouvelle fois été présente au rendez-vous, les ados ont été émerveillés par le spectacle son et lumière du soir sur le château. Avec leurs animateurs, ils ont passé un très bon moment. De superbes photos ont été prises à Disney et témoignent des bons moments que nous avons passés.

Durant la deuxième semaine, les ados ont participé à des activités telles qu'une sortie à Walibi, la visite du musée de l'automobile et de Miniworld, ou encore du Karting.



INFO +

LES ACTIVITÉS POUR LA RENTRÉE 2019

Mercredi 2 janvier : laser game & trampoline park

Jeudi 3 janvier : patinoire, foot salle & badminton

Vendredi 4 janvier : cinéma & bowling



ÉTAT-CIVIL

Ils nous ont quittés



BLANCHARD Claude Nicole Michelle, le 28 juin 2018
 MUZZONE Louis, le 14 juin 2018
 BLANCHARD Claude Nicole Michelle, le 20 juin 2018
 GOINEAU Michèle Marie Louis veuve CROIZAT, le 23 juin 2018
 LAUSSEL Monique Alberte veuve CASSIS, le 2 juillet 2018
 AMOUDJAYAN Joannès, le 21 juillet 2018
 VAILLS Christiane Laure Fanny Berthe, le 27 juillet 2018
 GUYOT Jean, le 24 juillet 2018
 MORNET Isabelle Marie-Laure épouse GAILLARD, le 30 juillet 2018
 BARTHOD Yvonne Julia Félicie, le 10 août 2018
 CHAIZE Yvette Jeanne veuve BREURE, le 1 septembre 2018

FRITSCH Paulette Jacqueline épouse PEURIERE, le 18 septembre 2018
 PERRET Jean Paul Aimé, le 8 octobre 2018
 MICHALLON Maurice Jean Claude, le 14 octobre 2018
 MARTINO Elvira épouse ROUVEURE, le 2 novembre 2018
 LIAUTHAUD Jeanne Eugénie Andrée veuve ALLARDON, le 29 octobre 2018
 BUENDIA Antoine, le 2 novembre 2018
 GURBALA Rose Marie veuve FOUILLOUD, 3 décembre 2018
 ALIX Marie veuve GATTI, 3 décembre 2018



Ils se sont dit oui

SERRET Dimitri Michel et RABATET Kelly, le 30 juin
 DO COUTO Jordan et NICOLAFRANCESCO Valentine Joséphine Antoinette, le 30 juin
 MULNET Sébastien Raoul Marcel et BORG Céline Francine, le 30 juin
 ROY Benjamin et JOUGUET Ophélie Cécile, le 25 août
 DELLI COLLI Vincent Lionel Jacky et PEY Johanna, le 1er septembre
 BACHELIER Adrien et MONTERO Alexandra, le 15 septembre
 ABOUD Samuel et VESCOVI Caroline Irma Joséphine, le 15 septembre
 OTERO-SOLANAS Jason et ESANRI Coraline, le 22 septembre
 BONNEVILLE Jean-François Marie et DOUCET Isabelle Marguerite, le 29 septembre

Ils sont nés



FINA Giulia, le 7 avril 2018
 D'AMICO Andréa, Michèle, Thérèse, le 16 avril 2018
 PECH Hugo, Camille, Joseph, le 19 avril 2018
 JOUVRAY Kaicy, Merysa, le 20 avril 2018
 LARDENOIS Hélyse, Nour, le 8 mai 2018
 BERNARD Arthur, Léonard, Théo, le 10 mai 2018
 SEGARRA Livio, Fabrice, Denis, le 12 mai 2018
 RICHAUD Tess, Eline, Cassandra, le 27 mai 2018
 GIRAUDO Elya, Valéry, Madeleine, le 16 juin 2018
 METROP Camille Arthur Emile, le 28 juin 2018
 CURIAL Bertille, Claire, Marguerite, le 2 juillet 2018



VIE ÉCONOMIQUE

BIENVENUE A «ARTMONIE ZEN»:

Pourquoi ne pas prendre un moment pour vous dans ce petit cocon dédié au massage ?

ART'MONIE ZEN vous propose un moment de détente avec des massages relaxants, sportifs, ayurvédiques, une séance de réflexologie faciale ou plantaire, pour prendre soin de vous et vivre une expérience à chaque fois unique où le corps se laisse bercer et l'esprit se libère. Faites plaisir à vos proches avec une idée originale ! Offrez-leur une parenthèse hors du temps, avec les cartes cadeaux personnalisées. Le massage n'est plus seulement à vivre mais également à offrir. Valérie, praticienne certifiée aux techniques corporelles de relaxation et de bien-être, vous accueille sur rendez-vous, dans une ambiance zen, du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h. Valérie VIOLLET - ART'MONIE ZEN 38 bis rue de la Roussière 69970 CHAPONNAY - 06 19 86 66 38





Vendredi 4 janvier

LES CLASSES EN 9

Réunion de préparation et tirage des rois en fin de séance. Confirmation de présence impérative au 0660256135 (A. GARCIA) ou au 0676290096 (Mme. JEAN-JEAN).

SALLE GONNET
20H00

Samedi 5 janvier

CEREMONIE DES VOEUX

Le Maire et le conseil municipal présenteront leur vœux à la population.

ESPACE JEAN GABIN
SALLE VOGELANT
11H00



Cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal

Vendredi 11 janvier

C'EST PAS DU TOUT CE QUE TU CROIS

La nouvelle pièce de théâtre : «C'est pas du tout ce que tu crois», avec **Norbert Tarayre, Danièle Evenou et Sandrine Ferrer**

ESPACE JEAN GABIN
SALLE VOGELANT
20H30
20€ TARIF UNIQUE
EN VENTE A LA MAIRIE

Dimanche 13 Janvier

JOURNÉE SABODET

Chaponnay contre le cancer vous accueille pour une journée sabodet

ESPACE JEAN GABIN
SALLE VOGELANT
25,00€

Mardi 15 et 22 janvier

ÉCOLE MATERNELLE MARLÈNE JOBERT

Les inscriptions de l'école maternelle seront ouvertes durant les mardis 15 et 22 janvier

ÉCOLE MARLÈNE JOBERT
DIRECTRICE FRANÇOISE DURRET



Mercredi 16 janvier

CINÉMA CHAPONNAY

L'association propose 2 séances de cinéma (programmation à venir)

ESPACE JEAN GABIN
SALLE VOGELANT
17h00 et 20h30

Vendredi 18 janvier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Club Soleil d'Automne tiendra son Assemblée Générale

ESPACE JEAN GABIN
SALLE VOGELANT
13h00

Dimanche 27 janvier

VIDE ARMOIRES

Association Familles - Chaponnay organise un vide armoires

GYMNASE
LINO VENTURA
9H00-17H00

Dimanche 27 janvier

MATINÉE BOUDIN

Une matinée conviviale avec vente et dégustation de boudin

SOUS LA HALLE
8H30-17H00

Jeudi 7 février

GOÛTER DES PARENTS

Un moment privilégié d'échange entre les parents des enfants inscrits à la crèche et l'équipe pédagogique autour de viennoiseries

CRÈCHE LE PETIT PRINCE
16H30-18H00

Samedi 23 février

ACCA REPAS DES CHASSEURS

Un repas organisé par l'association

ESPACE JEAN GABIN
SALLE VOGELANT
19H00

Vendredi 8 mars

LES MÉDITERRANÉENNES

Julie Zenatti et Chimène Badi vous proposent un voyage musical à travers les différentes sonorités du bassin méditerranéen

ESPACE JEAN GABIN
SALLE VOGELANT
20h30-22h00
TARIF UNIQUE : 30,00€

Samedi 9 mars

MATINÉE ENVIRONNEMENT

Venez nettoyer les abords de la commune dans une ambiance festive et conviviale

ESPACE JEAN GABIN
8H15
INSCRIPTIONS EN MAIRIE



Vendredi 15 mars

SOIRÉE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Un moment d'échange convivial entre la municipalité et les nouveaux arrivants de Chaponnay

ESPACE JEAN GABIN
SALLE PLANTIER
19H00

DANIELE
EVENOU

NORBERT
TARAYRE

SEVERINE
FERRER

C'EST
PAS DU TOUT
CE QUE
TU **CROIS!**



ELODIE WALLACE

MANU RUI SILVA

UNE COMEDIE D'ELODIE WALLACE ET MANU RUI SILVA

MISE EN SCENE: OLIVIER MACE ASSISTANTE MISE EN SCENE: MARIE-LAURE DELPOT

DECOR: OLIVIER PROST

CONCEPTION LUMIERE: MATHIEU LE CUFFEC